

## SERVICE DES SOINS DE SANTE

### DIRECTION JURIDIQUE & ACCESSIBILITE

#### Missions et activités de la direction

La direction a entre autres les missions suivantes :

- Fournir des avis et consultations en matière de réglementation d'assurance soins de santé, entre autres aux autres directions du Service des soins de santé, son fonctionnaire dirigeant et la cellule stratégique ;
- Etablir, coordonner et faire le suivi de dispositions légales qui touchent l'assurance soins de santé;
- Gérer les dossiers contentieux juridiques par rapport à l'assurance soins de santé ;
- Gérer la réglementation concernant l'accessibilité de l'assurance soins de santé et l'utilisation de données d'assurance soins de santé ;
- Gérer les projets transversaux en matière de remboursement soins de santé, en particulier lorsque des aspects juridiques sont concernés.

Une mission importante de la section est la gestion des matières concernant l'assurabilité et l'accessibilité de l'assurance soins de santé, ainsi que l'utilisation de données d'assurance soins de santé. L'assurabilité est l'ensemble des conditions juridiques et administratives qu'il faut remplir pour avoir droit au remboursement des soins de santé. L'accessibilité vise les mesures complémentaires qui tendent à améliorer l'accès financier aux soins de santé (notamment, l'intervention majorée, le maximum à facturer, le statut de personne atteinte d'une affection chronique).

- Après une période de familiarisation et de formation, vous aurez la possibilité de développer votre expertise juridique dans un (ou plusieurs) domaine(s) de l'assurabilité et de l'accessibilité de l'assurance soins de santé.
- Dans le rôle de conseiller juridique, vous serez amené à rédiger des textes réglementaires, à participer à des groupes de travail et à des projets relatifs à nos matières, à répondre aux questions des citoyens, de partenaires de l'assurance ou d'autres instances, à réaliser des études en vue de faire évoluer la réglementation, etc.
- Vous collaborerez également à des projets avec vos collègues juristes de la section Conseil juridique et Contentieux de la Direction, ainsi qu'avec des collègues d'autres sections, directions et services.

#### Description de l'équipe

La Direction juridique & accessibilité est dirigée par un Conseiller général et est composée :

- d'une section Services de support avec ses collaborateurs de staff
- d'une section Conseil juridique et Contentieux, et
- d'une section Accessibilité de l'assurance soins de santé.

Vous ferez partie d'une équipe de 8 juristes.